

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE À HUIS CLOS DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 16 août 2023 à 9 h 08 en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

MM. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, et Nicholas Borne, sous la présidence de M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, formant quorum des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

M. Frédéric Cossette, directeur général adjoint - développement, maintien et entretien des infrastructures, en remplacement de M. Benoit Collette, directeur général, et ce, conformément à la résolution CE-20190320-759;  
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe.

**CE-20230816-2719**

APPROBATION - TRANSACTION ET QUITTANCE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver la transaction et quittance à intervenir entre l'employé numéro 50710 et la Ville de Laval;

d'autoriser le maire et le président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2023-3291)

**CE-20230816-2720**

TERMINAISON D'EMPLOI

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de procéder à la terminaison d'emploi administrative de l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel préparé par le Service des ressources humaines.

(SD-2023-3626)

**CE-20230816-2721**

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - DIRECTION GÉNÉRALE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver les recommandations du Service des ressources



humaines concernant la Direction générale, soit:

l'abolition du poste de conseiller stratégique - planification intégrée, 0002, à la Direction générale;

code budgétaire: 12101-130800-111120;

les réaménagements budgétaires découlant de la recommandation précitée;

le remplacement de l'organigramme concerné.

(SD-2023-3838)

---

**CE-20230816-2722**

PROMOTION - GESTIONNAIRE FORESTERIE URBAINE - TRAVAUX PUBLICS

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de promouvoir l'employé numéro 51502, engagé au poste de superviseur travaux publics, au poste de gestionnaire foresterie urbaine au Service des travaux publics, avec une période d'essai de 6 mois, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel.

(SD-2023-3907)

---

**CE-20230816-2723**

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - POLICE

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Service de police, soit:

la création d'un poste permanent en surplus de structure de sergent-détective au salaire annuel de 107 932 \$. Ce poste en surplus de structure sera financé par le budget d'opération du Service de police et sera aboli par attrition;

code budgétaire: 40304-211340-111160;

la réaffectation de l'employé identifié à la pièce jointe au présent sommaire décisionnel du poste de lieutenant-détective (0033), au salaire annuel de 118 726 \$, au poste en surplus de structure de sergent-détective au salaire annuel de 107 932 \$;

du code budgétaire: 40304-211330-111160;

au code budgétaire: 40304-211340-111160;

les réaménagements budgétaires découlant des recommandations



précitées;

le remplacement de l'organigramme concerné.

(SD-2023-3923)

---

**CE-20230816-2724**

PROMOTION - CONTRÔLEUR - FINANCES

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de promouvoir l'employé numéro 51374, engagé au poste de conseiller professionnel opérations comptables financières, au poste de contrôleur au Service des finances, avec une période d'essai de 6 mois, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel.

(SD-2023-3936)

---

**CE-20230816-2725**

ENGAGEMENT TEMPORAIRE - PRÉPOSÉ GESTION DES RESSOURCES HUMAINES - RESSOURCES HUMAINES

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 608, pour une période de 15 semaines, au poste de préposé gestion des ressources humaines au Service des ressources humaines, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel.

(SD-2023-3937)

---

**CE-20230816-2726**

LETTRE D'ENTENTE - ALLIANCE DU PERSONNEL PROFESSIONNEL ET ADMINISTRATIF DE VILLE DE LAVAL

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver la lettre d'entente à intervenir entre l'Alliance du personnel professionnel et administratif de Ville de Laval et la Ville de Laval concernant la prolongation d'un emploi surnuméraire;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2023-3947)

---



**CE-20230816-2727**

**STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - DIRECTION GÉNÉRALE**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant la Direction générale, soit:

la création d'un poste de directeur du Bureau de l'innovation sociale et de la transition écologique, classe 3, au salaire annuel de 185 465 \$ avec un seuil d'engagement de 134 883 \$;

code budgétaire: 12101-130100-111110;

les réaménagements budgétaires découlant de la recommandation précitée;

le remplacement de l'organigramme concerné.

(SD-2023-3963)

---

**CE-20230816-2728**

**STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - RÉALISATION DE PROJETS ET APPROVISIONNEMENT**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Service de planification et de réalisation des projets et le Service de l'approvisionnement, soit:

la modification et le transfert budgétaire d'un poste de gestionnaire appels d'offres et publications (0001), classe 9, au salaire annuel de 111 525,04 \$ avec un seuil d'engagement de 84 784,79 \$, en un poste de spécialiste en approvisionnement, classe 9, au salaire annuel de 111 525,04 \$ avec un seuil d'engagement de 84 784,79 \$;

du code budgétaire: 70101-115000-111150;

au code budgétaire: 36101-133400-111150;

les réaménagements budgétaires découlant de la recommandation précitée;

le remplacement des organigrammes concernés.

(SD-2023-3966)

---

**CE-20230816-2729**

**SUSPENSION**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**



de suspendre sans solde, pour une période de 5 jours, l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel préparé par le Service des ressources humaines le 10 août 2023.

(SD-2023-3968)

---

**CE-20230816-2730**

**STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - ENVIRONNEMENT ET ÉCOCITOYENNETÉ**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Service de l'environnement et de l'écocitoyenneté, soit:

la création d'un poste en surplus de structure de technicien environnement, classe 12, au salaire annuel de 101 179,13 \$ avec un seuil d'engagement de 65 766,43 \$, et son abolition à la date effective de retraite de l'employé identifié à la pièce jointe au présent sommaire décisionnel préparé par le Service des ressources humaines ou au plus tard le 1er mars 2024;

code budgétaire: 55502-481140-111130;

la réaffectation de l'employé identifié à la pièce jointe au présent sommaire décisionnel préparé par le Service des ressources humaines du poste permanent de technicien environnement (0002), au poste de technicien environnement en surplus de structure, classe 12, et ce, aux mêmes salaire et conditions;

code budgétaire: 55502-481140-111130;

la modification et le transfert budgétaire du poste permanent vacant de technicien environnement, classe 12, au salaire annuel de 101 179,13 \$ avec un seuil d'engagement de 65 766,43 \$, en un poste permanent de conseiller en qualité des sols, classe 6, au salaire annuel de 99 575,93 \$ avec un seuil d'engagement de 75 700,69 \$;

du code budgétaire: 55502-481140-111130;  
au code budgétaire: 55502-481102-111150;

les réaménagements budgétaires découlant des recommandations précitées;

le remplacement de l'organigramme concerné.

(SD-2023-3973)

---

**CE-20230816-2731**

**STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - CULTURE, LOISIRS, SPORT ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL**



---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social, soit:

la modification du titre du poste de responsable plein air, grands parcs et CDN (0001), classe 7, au salaire annuel de 114 479,30 \$ avec un seuil d'engagement de 91 583,20 \$, pour le titre de responsable planification et programmation grands parcs et plein air de proximité, classe 7, aux mêmes salaire et conditions;

code budgétaire: 60302-7111-00-111120;

la modification du titre du poste de responsable transport et messagerie (0002), classe 7, au salaire annuel de 114 479,30 \$ avec un seuil d'engagement de 91 583,20 \$, pour le titre de responsable opérations, transport et grands parcs, classe 7, aux mêmes salaire et conditions;

code budgétaire: 60302-1731-00-111120;

la réaffectation de l'employé identifié à la pièce jointe au présent sommaire décisionnel préparé par le Service des ressources humaines du poste permanent de responsable transport et messagerie (0002), classe 7, au salaire annuel de 114 479,30 \$, échelon 7, au poste de responsable opérations, transport et grands parcs, aux mêmes salaire et conditions;

code budgétaire: 60302-1731-00-111120;

la modification de l'appellation budgétaire soit la responsabilité 60302 pour grands parcs et plein air de proximité;

le transfert des postes et de leurs titulaires, tel qu'illustré au rapport RH joint au présent sommaire décisionnel;

les réaménagements budgétaires découlant des recommandations précitées;

le remplacement de l'organigramme concerné.

(SD-2023-3975)

---

**CE-20230816-2732**

**STAGE - CULTURE, LOISIRS, SPORT ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'autoriser l'employé numéro 54593 à effectuer un stage non rémunéré, pour une période de 5 semaines, au poste de stagiaire au



Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social,  
et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel.

(SD-2023-3988)

---

**CE-20230816-2733**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -  
CONTRAT DOS-1436

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-1436, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les services sur appel de travaux électriques sur les bâtiments et systèmes électriques routiers, pour une période de 4 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

J.N.A. Leblanc Électrique inc.  
2 176 120,33 \$.

(CT:1759715)  
(SD-2023-3605)

---

Les discussions sur le point 41-1 de l'ordre du jour sont reportées à une séance ultérieure.

---



---

À 11 h 50, tous les points ayant été considérés, M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, déclare la séance close.

---

---

M. Stéphane Boyer, maire et  
président du comité exécutif

---

Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe